



PROCES VERBAL



COMITE DIRECTEUR 210601

DE LA LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE LA FSPN

27 Boulevard Bourdon - PARIS IV

01 JUIN 2021





Préambule - Quorum :

La composition du comité directeur est de 28 membres statutaires. Les conditions sanitaires nous imposent encore pour ce Comité Directeur de nous réunir en visioconférence via ZOOM.

19 membres sont présents ou représentés à 13H30 (ce qui représente 61 % des membres), le quorum de 33% est donc respecté.

Présents à 13H30 : 15

Sophie B. – Didier B. – Omar B. – Gérard C. - Marc D. - Christophe F. – Laurent F. – Emmanuel G. – Pascal L. B. – Jean-Yves M. – David M. – Jordan R. – Audrey R. – Hervé R. - Jean-Jacques R.

Arrivés à 13h36 après le point n°2 : 2

David G. – Laure V.

Pouvoirs : 2

David D. (Hervé R.) – Isabelle A. (Sophie B).

Excusés : 4

Stéphane G. - Guy G. - François L. – Mehdi V. D. O.

Absents : 5

Emmanuel B. – Laurence C. – Laurence D. – Véronique F. — Vincent R.

1- Ouverture des travaux

Madame Sophie B., Présidente de la ligue IDF ouvre les travaux à 13 heures 30.

2- Approbation du PV-CD-LIDF-210507

Résolution 1

Suffrages exprimés = 17	Oppositions = 0	Abstentions = 0	Approbations = 17
-------------------------	-----------------	-----------------	-------------------

Le comité directeur approuve à l'unanimité le PV-CD-LIDF-210507.

3- Nomination du nouveau comité directeur (postes statutaires)

Résolution 2

Suffrages exprimés = 19	Oppositions = 0	Abstentions = 0	Approbations = 19
-------------------------	-----------------	-----------------	-------------------



BUREAU REGIONAL	COLLEGES SPECIFIQUES
Présidente Sophie B.	Médecin Laurence C.
Vice-présidents Isabelle A. Emmanuel B. Pascal L. B. François L.	Représentant des juges et arbitres Jean-Jacques R.
Secrétaire général Marc D.	Représentant des conseillers techniques de ligue David G.
Trésorier général Didier B.	Représentant des éducateurs sportifs Laure V.
Représentante de la commission féminine Laurence D.	MEMBRES ORDINAIRES
Représentant de la commission sportive Mehdi V. D. O.	Omar B. - Gérard C. - David D. - Christophe F. - Véronique F. - Laurent F. - Stéphane GARCIA - Guy G. - Emmanuel G. - Jean-Yves M. - David M. - Jordan R. - Vincent R. - Audrey R. - Hervé R.

Le comité directeur approuve à l'unanimité sa nouvelle composition.

4- Finances et partenariats

À ce jour, nous comptons 1817 licences. Cela représente une baisse de 56,33 % par rapport à 2020 à la même date où nous avons enregistré 4160 licences.

S'agissant des finances, nous avons perçu 3000 € de l'enveloppe du Budget Des Ligues (BDL), versée par la Fédération. Pour information, cette dernière s'élève à un total de 40353 €.

Concernant les partenariats, nous avons renouvelé le protocole qui nous unissait à la BFM. Il nous a permis de percevoir la somme de 3000€ pour 2021, comme les années précédentes.

Une convention a été signée avec INTERIALE pour l'année 2020. Compte tenu de la crise sanitaire, cette convention n'avait pas pu se mettre en place. Une nouvelle devrait être signée prochainement pour l'année 2021 afin de bénéficier d'une subvention de 2500 €.

Je dois rencontrer le 08 juin la nouvelle direction de la GMF afin de pouvoir définir ensemble les modalités de notre collaboration.

Enfin, le conseil régional nous a versé une subvention de l'ordre de 3000 € correspondant à un événement qui s'est déroulé en 2020. De plus, nous avons récemment monté, avec Séverine, deux dossiers pour pouvoir bénéficier d'autres aides.



5- Devoir de transparence de gestion administrative et financière des différents comités départementaux

Le comité directeur rappelle que les comités départementaux sont soumis à une obligation de transparence de gestion administrative et financière.

Ce devoir de transparence se traduira par :

- la communication à la Ligue IDF des 3 derniers PV d'AG avec les comptes de résultat
- la mise à jour des statuts et leur transmission à la Ligue
- la transmission du dernier relevé annuel de déclaration en Préfecture (RNA)
- la présence d'un membre au moins du comité directeur de la Ligue à leurs assemblées générales
- le respect du partenariat
- la possibilité pour le comité directeur de la Ligue de réaliser un audit des comités départementaux

Afin de s'assurer du respect de ce devoir de transparence et permettre au Responsable Administratif et Financier de la Ligue IDF d'en assurer le contrôle, il est proposé d'informer les comités départementaux des nouvelles mesures mises en place à l'issue de la communication du présent procès-verbal. Le RAF adressera un mail aux comités départementaux pour solliciter les différents documents et demander la date et le lieu de la prochaine assemblée générale.

La non transmission de ces documents dans un délai de 3 mois entraînera l'envoi d'un mail de relance fixant un nouveau délai de transmission. A l'issue de ce délai supplémentaire, une lettre recommandée avec accusé de réception de mise en demeure sera envoyée au comité départemental concerné. Les modalités de mise en œuvre et les sanctions en cas de non-respect de ces mesures seront définies ultérieurement dans le règlement intérieur.

Résolution 3

Suffrages exprimés = 19	Oppositions = 0	Abstentions = 0	Approbations = 19
-------------------------	-----------------	-----------------	-------------------

Le comité directeur approuve à l'unanimité la mise en place du devoir de transparence des comités départementaux.

6- Futur appel à candidature des Conseillers Techniques de Ligue (CTL)

Résolution 4

Suffrages exprimés = 19	Oppositions = 0	Abstentions = 0	Approbations = 19
-------------------------	-----------------	-----------------	-------------------

Le comité directeur approuve à l'unanimité le lancement, dans les semaines à venir, de l'appel à candidatures des CTL de la Ligue IDF pour la nouvelle mandature.

7- Points divers

- Séverine informe le comité directeur de la tenue de la Run PP au cours de l'été 2021. Une communication sera effectuée prochainement.
- Une question a été soulevée sur l'organisation d'un évènement dédié aux enfants des licenciés. Séverine propose d'étudier la faisabilité d'un tel évènement et de soumettre un projet au comité directeur.
- La FSPN devrait diffuser un communiqué sur l'ouverture des salles de sport dans les services.



8- Clôture des travaux

En l'absence de questions, Sophie B. remercie les membres du comité directeur et clôt les travaux à 14 heures 45.

Paris, le 1er juin 2021

Marc D.

Secrétaire général



Sophie B.

Présidente de la ligue